



AUTORISATION PARENTALE

Saison 20/20....

Je soussigné :

Demeurant :

Autorise mon fils, ma fille * :

.....

A pratiquer le tir à l'arc au sein du club la Seclinoise Archerie affilié à la FFTA (Fédération Française de tir à l'arc).

Les horaires m'ont été communiqués, néanmoins je m'assurerais de la présence des initiateurs, en accompagnant mon enfant jusqu'au lieu d'entraînement (salle ou terrain extérieur) et me renseignerais sur les changements éventuels d'horaires (vacances, salle occupée) ; Le club n'étant pas responsable en cas d'absence des responsables ou de suppression de salle.

J'ai noté que toutes les informations concernant la vie du club (horaires, manifestations, compétitions etc. ...) sont affichées sur les panneaux d'affichage

Mon enfant est licencié à la FFTA, par les soins du club, il bénéficie de la sorte de l'assurance fédérale.

Il a passé une visite médicale de non contre indication à la pratique de ce sport, dont j'ai transmis le certificat au responsable du club.

Mon enfant,

- est autorisé à quitter seul le club à la fin de l'entraînement *
- doit attendre son accompagnateur *

Je note que mon accord sera sollicité pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon enfant, pour participer à des rencontres ou compétitions adaptées à son âge.

En cas de déplacement :

- Je pourrais participer au déplacement et prendre d'autres enfants dans mon véhicule *
- je ne pourrais pas participer au déplacement *

Fait à Seclin le :

Signature Père/mère *